

■ **Café de la Tour Josiane Tschannen et Christian Dietschi**, à Bex, société en nom collectif (FOSC du 25.02.1998, p. 1388). L'associé Dietschi Christian s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associée Tschannen Josiane continue les affaires sous la raison individuelle Café de la Tour Josiane Tschannen, à Bex, conformément à l'art. 579 CO.
Journal no 505 du 16.01.2003
(00824738 / CH-550.0.076.292-8)